

M. et Mme Pierre

27160 BRETEUIL SUR ITON

Breteuil sur Iton le 1^{er} Mars 2009



Monsieur le Maire

MAIRIE

13460 LES SAINTES MARIES DE LA MER

Monsieur le Maire,

C'est la première fois que mon épouse et moi-même manifestons directement à l'intéressé, l'intention de faire part de notre plaisir et de notre joie sur une information radio en l'occurrence RTL ;

Aussi, MERCI et BRAVO à vous-mêmes et votre municipalité d'avoir pris un arrêté relatif aux interventions des diseuses de bonne aventure (gitanes) sur votre commune.

En effet, jeunes retraités, nous nous sommes rendus sur votre commune l'an dernier en camping car et avons été ravis de visiter votre charmante cité, et d'avoir dégusté parmi vos chaleureux restaurants vos plats locaux.

C'était un souhait de longue date que nous avons réalisé, comme d'admirer l'église et prier la vierge noire.

Mais nous avons été interpellés par deux gitanes qui nous ont proposé avec insistance leur prestations nous séparant et nous prenant individuellement en charge à plusieurs mètres l'un de l'autre sans pouvoir communiquer.

Loin d'être naïf relevant d'une profession de droit, je me suis laissé berner, entraîné dans un tourbillon que je ne contrôlais plus, je n'étais plus moi-même et au fur et à mesure de révélations, je me suis vu dépouillé de 200 € sans comprendre l'importance , je devais mettre au creux de la main de la gitane deux puis trois billets (je n'avais que des billets de 50 €) pas de monnaie, pour en savoir plus, et un quatrième, (pensant qu'ils me seraient rendus) mais par un tour de passe passe , ils devinrent un don.

De son côté mon épouse s'est vue taxée de plus de 50 € dans les mêmes circonstances, il nous restait à faire , sur leur invitation, une prière à Ste Sarah pour que nos vœux s'accomplissent.

Sortis de l'église et ayant repris conscience, nous nous sommes mis en quête de les retrouver, mais elles avaient disparu comme par enchantement.

C'est pourquoi (sans vouloir vous donner plus de détails) nous approuvons votre initiative et vous soutenons dans votre décision, que cela puisse servir à d'autres touristes, au regret de décevoir vos opposants car je pense que vous avez certainement du en avoir , aussi

je tiens à dire à ces derniers que pour la valeur touristique il est souhaitable de garder une image pure de votre camargue et pour ceux qui veulent perpétuer la tradition, qu'il soit ouvert des bureaux ou agences spécifiques ou pourraient librement exercer ces gitanes auprès d'un public averti et faisant la démarche de les rencontrer commercialement.

Cela relève d'une activité réglementée et concerne un autre débat.

Nous tenions à vous faire part de notre avis et croyez, Monsieur le Maire, en l'assurance de notre parfaite considération.

A handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.